



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



GROUPE



Union Régionale des Maires
de Provence - Alpes - Côte d'Azur

Conception - réalisation : Epiceum
Rédaction : DREAL PACA
Publication : EPF PACA
Impression : Région PACA
© Photo : Shutterstock - Epiceum

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

REGIONAL DE L'HABITAT PALMARES 2015

METTEZ VOS OPÉRATIONS DE LOGEMENT SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE !

Aujourd'hui la région Provence-Alpes-Côte d'Azur souffre d'un fort déficit en matière de logement, aussi bien privé que social. Mais l'impératif de construire des logements ne doit pas pour autant se faire au détriment de la qualité. De nombreux exemples d'opérations, aujourd'hui peu valorisés, attestent que les acteurs du logement en PACA savent se montrer pionniers et novateurs en termes de conception et de cadre de vie.

Dans cette optique, l'État (DREAL PACA), le Conseil régional, l'Association régionale Hlm PACA & Corse, l'Établissement Public Foncier PACA, la Caisse des Dépôts et l'Union régionale des maires se sont réunis pour lancer le Palmarès régional de l'Habitat 2015, afin de mettre en valeur les opérations de logement remarquables réalisées en PACA.

SÉLECTIONNER DES PROJETS INNOVANTS ET QUALITATIFS

Un jury régional sélectionnera 8 opérations lauréates selon 2 catégories (Offre nouvelle / Acquisition - amélioration) et 4 profils de territoire (Mer / Montagne / Grand centre urbain / Arrière-Pays).

Les dossiers de candidatures seront évalués selon quatre axes d'analyse :

- leur inscription dans un projet de territoire,
- l'adaptation du montage partenarial, opérationnel et financier,
- la réponse apportée par le projet en termes de cohérence urbaine et de cadre de vie,
- la qualité et l'innovation architecturale mises en œuvre.

AVOIR SA PLACE DANS UN CATALOGUE DE PROJETS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Le Palmarès régional de l'Habitat aboutira à une valorisation des opérations candidates dans un catalogue de projets largement diffusé, et dans la mise en place d'une exposition itinérante présentant les projets lauréats.

La remise des prix, qui aura lieu en juin 2015, sera un événement remarqué et relayé par la presse locale et professionnelle.

Des présentations et des visites des opérations primées seront organisées sur tout le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les mois qui suivront la nomination des lauréats.

Cette manifestation est l'occasion de promouvoir une nouvelle image du logement dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment du logement social, et de montrer que tout le monde peut tirer avantage de ces opérations qualitatives :

- les habitants, qui gagnent en qualité de vie dans un logement bien localisé correspondant à leurs ressources et à leurs besoins ;
- les professionnels, qui font valoir leur savoir-faire ;
- les élus, pour lesquels ces opérations participent à la valorisation de leur territoire.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Ce palmarès s'adresse à des opérations récentes de logement (livrées entre 2009 et 2014), aujourd'hui habitées, qui comprennent une part significative de logements sociaux.

Tout acteur ayant participé à une telle opération (collectivité, maître d'ouvrage, bailleur, maître d'œuvre, entreprise...) est susceptible de porter une candidature. Les candidatures se transmettent par voie numérique et sont ouvertes jusqu'au 13 avril 2015, à midi.

QUE DOIT CONTENIR LA CANDIDATURE ?

Les candidatures doivent comprendre les pièces suivantes :

- un dossier-type à remplir (disponible en ligne sur le site de la DREAL PACA),
- une lettre d'un élu local soutenant l'opération,
- un témoignage des habitants,
- des éléments graphiques permettant d'apprécier le projet (plans, photos).

MODALITÉS ET CONTACT

Les modalités du palmarès et toutes les pièces du concours sont à retrouver sur le site de la DREAL PACA.

Pour toute question, une seule adresse :

palmares-habitat-PACA2015@developpement-durable.gouv.fr

